

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEYRE-BERGERAULT, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Claire HARDY, Franck BEAUFILS, Pascal DUQUESNE.

Pouvoirs : Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE à Philippe LE BIHAN.

1. Nomination d'un secrétaire de séance.

Franck BEAUFILS est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 octobre 2019.

Approuvé à l'unanimité.

3. Installation d'un nouveau conseiller municipal.

Suite au décès de M. Thierry MACHERAS, Monsieur Pascal DUQUESNE a été installé en tant que nouveau membre du Conseil Municipal.

4. Conseil municipal : mise à jour des membres des commissions et des représentants de la commune dans les organismes extérieurs.

A l'unanimité, suite à l'arrivée du nouveau membre du conseil municipal, modification de la composition de certaines commissions et représentations.

5. Marché de concession : installation, maintenance et exploitation publicitaire de mobiliers urbains – attribution du marché.

A l'unanimité, attribution du marché de concession pour 6 abris bus et 2 planimètres à la société ABRISER-VICE pour une durée de 10 ans.

6. Marché public : création d'un skate-park – attribution du lot n°2.

A l'unanimité, attribution du marché de création d'un skate-park à proximité du complexe sportif Pol Lebreton pour un montant total de 66 375,00 €, à savoir 15 500,00 € HT à la société EUROVIA pour la plateforme en enrobé et 50 875,00 € HT à la société THE EDGE pour la fourniture et la pose des modules.

7. Finances : Demande de subvention au titre de la DETR pour la création d'un skate-park.

A l'unanimité, demande d'une subvention au titre de la DETR de 19 912,50 € (30% du montant HT) pour la création d'un skate-park.

8. Finances : reversement de salaires entre le CCAS, le SAAD et la commune.

A l'unanimité, prise en charge par les budgets du CCAS et du SAAD d'une partie du salaire d'un agent communal à hauteur respectivement de 8 000 € et 16 000 €.

9. Foncier : cession d'une parcelle à La Ville es Outils.

A l'unanimité, accord pour la cession d'une parcelle de 271 m² située à la Ville es Outils au prix de 15 €/m² soit pour un total de 4 065 €, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

10. Foncier : acquisition de la voirie du lotissement du Val du Pont au Clerc.

A l'unanimité, accord pour l'acquisition des parcelles composant la voirie du lotissement pour une contenance totale de 1 085 m² au prix de 1€ pour les intégrer au domaine public communal, les frais d'acquisition étant à la charge de la commune.

11. Ecole François Renaud : programme des activités et sorties éducatives 2019/2020.

A l'unanimité, approbation du programme d'activités périscolaires 2019/2020.

12. Personnel : augmentation du temps de travail d'un agent à temps non complet.

A l'unanimité, augmentation du temps de travail d'une ATSEM de 25/35^{ème} à 28/35^{ème}.

13. CCCE : schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet le même avis que celui de la CCCE : favorable à la transformation de l'accueil permanent de Pleurtuit en terrain « soupape » ; défavorable à la création de terrains familiaux locatifs ; et contestation de la préconisation relative l'entretien de l'aire de Dinard.

14. CCCE : convention pour le logement des travailleurs saisonniers.

Approbation à l'unanimité du projet de convention.

15. CCCE : Plan Partenarial de Gestion de la Demande locative sociale (PPGD) : engagement de la Commune de Saint-Lunaire au sein du Service d'Information et d'Accompagnement du Demandeur de logement social communautaire (SIAD) au 1er janvier 2020.

Approbation à l'unanimité.

16. Questions diverses.

Rapport d'activité du SDE 35 : pris acte.